

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉLIBÉRATION N° 09-19 DU 29 OCTOBRE 2009  
PORTANT MODIFICATION  
DU IX<sup>ème</sup> PROGRAMME D'INTERVENTION (2010-2012)

Le Conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie :

- Vu les articles L. 213-9-1 du code de l'environnement ensemble ses articles R. 213-39 et R. 213-40,
- Vu l'avis conforme du comité de bassin en date du 29 octobre 2009

DÉLIBÈRE

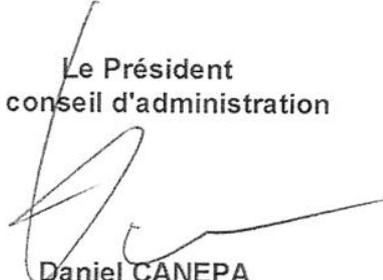
Article unique

Le conseil d'administration approuve la révision du IX<sup>ème</sup> programme de l'agence et le montant du programme porté à 5,721 milliards d'euros ainsi que le document programme joint définissant les modalités d'actions.

Le Secrétaire  
Directeur général de l'agence

  
Guy FRADIN

Le Président  
du conseil d'administration

  
Daniel CANEPA